391 (2020-2021) — N° 2

PARLEMENT WALLON

SESSION 2020-2021

13 JANVIER 2021

MOTION

déposée en conclusion de l'interpellation de Monsieur Nemes à Monsieur Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité, sur « la taxe kilométrique bruxelloise » et de l'interpellation de Monsieur Matagne à Monsieur Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité, sur « l'intolérable taxe sur les navetteurs annoncée le 3 décembre 2020 par le Gouvernement bruxellois » *

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

3e session de la XIe législature
* Voir Doc. **391** (2020-2021) – Nº 1

site web : www.parlement-wallonie.be
courriel : courriel@parlement-wallonie.be

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

MOTION

déposée en conclusion de l'interpellation de Monsieur Nemes à Monsieur Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité, sur « la taxe kilométrique bruxelloise » et de l'interpellation de Monsieur Matagne à Monsieur Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité, sur « l'intolérable taxe sur les navetteurs annoncée le 3 décembre 2020 par le Gouvernement bruxellois »

Le Parlement de Wallonie,

Ayant entendu l'interpellation de Monsieur Nemes à Monsieur Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité, sur « la taxe kilométrique bruxelloise » et l'interpellation de Monsieur Matagne à Monsieur Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité, sur « l'intolérable taxe sur les navetteurs annoncée le 3 décembre 2020 par le Gouvernement bruxellois », ainsi que le débat qui a suivi, passe à l'ordre du jour.